

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 Juin 2022

160x22

ATTRIBUTION DE SUBVENTION 2022 **ASSOCIATION LE SOUVENIR FRANÇAIS**

Le Conseil Municipal est informé que l'Association :

- " LE SOUVENIR FRANÇAIS " : sis 35 avenue Victor Hugo, LES PENNES MIRABEAU
- Nom du président : Jean-Claude MARTIN
- Numéro SIRET : 775 676 182

dont l'objectif est la conservation de la mémoire de celles et ceux qui sont morts pour la France et participer à l'entretien de leurs tombes ainsi que les monuments aux morts a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux, ce dernier étant complet, il a fait l'objet d'une analyse, il est proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de : 1000 €

Après avoir entendu l'exposé, le CONSEIL MUNICIPAL :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'Association SOUVENIR FRANÇAIS d'un montant de 1000 €
- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget
- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 35
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 1^{er} Juillet 2022
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI